



Vendée  
Nature  
Environnement



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ  
VENDÉE



## Communiqué de presse

- 11 mai 2015 -

### Parc éolien en mer Yeu–Noirmoutier : un débat public pour ne rien rater

Depuis le 2 mai et jusqu'au 7 août 2015 se déroule sur le littoral vendéen un débat public concernant le projet de parc éolien en mer au large des îles d'Yeu et de Noirmoutier. Les associations de protection de la nature et de l'environnement membres de France Nature Environnement présentes en Vendée participeront activement à ce débat public afin que s'exprime la contre-expertise associative et que vive pleinement la démocratie participative.

#### Débatte publiquement sur un projet d'envergure

Pendant 3 mois, une Commission Particulière du Débat Public (CPDP) va animer un large débat public concernant le projet de parc éolien au large des îles d'Yeu et de Noirmoutier. Il incombe à cette commission de veiller à ce que le maître d'ouvrage réponde aux questions posées et entende les avis et remarques exprimés par le public et les acteurs du territoire, dans le cadre d'un débat équilibré au cours duquel toutes les informations nécessaires devront pouvoir être partagées. Les associations membres de FNE saluent le fait qu'une telle procédure de débat public soit pour la première fois ouverte dans le département de la Vendée, bien en amont de la décision, sur un projet important à tous égards pour le territoire et susceptible de susciter de nombreuses interrogations. Pour Yves Le Quellec, président de Vendée Nature Environnement *"Ce débat doit permettre à chacun de s'exprimer et de faire vivre la démocratie participative. Les associations de protection de la nature et de l'environnement joueront le jeu et seront présentes tout au long de ce débat"*.

#### Répondre aux objectifs de la transition énergétique

S'il voit le jour, ce projet de parc éolien en mer d'une puissance de 496 MW, devrait commencer à fonctionner en 2021. Le maître d'ouvrage annonce un objectif de production de 1 900 gigawattheures par an, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle d'environ 750 000 personnes. En cela, le projet contribue à l'objectif que s'est fixé la France lors du Grenelle de l'environnement de porter à 23% à l'horizon 2020 la part des énergies renouvelables, dont 6 000 MW par des éoliennes en mer et les énergies marines renouvelables. Yves Le Quellec rappelle que *"les associations membres de FNE soutiennent le développement des énergies renouvelables mais elles insistent aussi sur le fait que la transition énergétique ne pourra se concrétiser que si nous arrivons, par nos changements de comportement, à consommer moins d'énergie"*.

#### Prendre en compte l'ensemble des enjeux environnementaux

Ce projet industriel, qui devrait voir l'installation de 62 éoliennes sur une zone de 83 km<sup>2</sup> et l'installation de plus de 110 kilomètres de câbles sous-marins ou souterrains pour le raccordement au réseau électrique, aura des impacts sur l'environnement. Pour Benoit Graux, administrateur de Coorlit 85 et président du CPNS *"le maître d'ouvrage devra lors de ce débat public s'exprimer clairement sur sa connaissance actuelle des impacts sur l'environnement en mer comme sur terre et commencer à les qualifier. Nous serons là pour apporter notre contre-expertise et veiller à ce qu'aucun sujet ne soit laissé de côté et que tout soit pris en compte comme il le faut"*.

#### Contact presse :

**Yves LE QUELLEC**, président de Vendée Nature Environnement et secrétaire de FNE Pays de la Loire

Tél : 06 32 24 28 03